

## COMITÉ DIRECTEUR DU 29 JUIN 2014 À BARCARES PROCÈS VERBAL

### Présents ou représentés :

Anthony Elkaïm, Sylvie Sirerol, Christian Robert, Serge Guilhou, Christian Barret, Patrice Santéro, Philippe Deliac, Jean-Luc Guétrot, Bruno Briand, Raynald Amadei, Serge Castello, Eric Roméas. Brice Chambard, Jean-Roger Dimur, Saïd Mezine, Sabour Kouider, Marcel David, Nadir Allouache. Franck Soupın.

### Absents :

Leila Gramhi, Hervé Coutelas.

### Invités :

Laurent Bois (Conseiller Technique National), Jean-Marie Morato (contrôleur de gestion).

Le Comité Directeur débute à 9H50. Il est interrompu pour la pause-déjeuner de 12H30 à 14 heures.

## VIE FÉDÉRALE

### 1- Personnel fédéral

Suite à l'audit interne présenté par Jean-Marie Morato, Contrôleur de Gestion de la Fédération, il est essentiel de recruter très prochainement un Directeur Général, salarié à temps plein. Il aura pour principales missions :

- la gestion du personnel de la Fédération (droit du travail, CCNS, congés,...)
- la gestion administrative et financière de la Fédération
- la gestion de tous les dossiers courants de la Fédération
- la gestion des affaires juridiques en cours et à venir en relation avec notre conseil

Une réunion hebdomadaire en présence du Directeur Général sera nécessaire au bon fonctionnement de la Fédération, une réunion mensuelle en présence du Président et du Directeur Technique National est également à prévoir.

Il est rappelé que la structure fédérale est au service des licenciés et qu'il est donc utile de former ses salariés sur l'accueil téléphonique et les spécificités fédérales liées à nos disciplines.

La délibération est votée à l'unanimité.

### 2- Commissions

- Commission disciplinaire :

Siège social : FFSCDA – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET  
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A  
SIRET : 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z  
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75  
Site : www.ffscda.com



La liste des membres constituant la commission est soumise au Comité Directeur.

La liste est votée à l'unanimité.

Il est proposé désormais une Commission de Kick Boxing et une Commission Boxe Thaï-Muay Thaï

- Kick Boxing
- M. Christian BARRET est proposé comme responsable du Kick Boxing tous styles. Il souhaite désigner comme responsable de l'arbitrage M. Serge Guilhou et comme responsable des compétitions M. Gérard Scemama.  
Il sera prochainement procédé à la nomination des responsables pour chacune des disciplines du Kick Boxing.  
M. Serge Guilhou précise qu'il se laisse un temps de réflexion pour la mise en place de son équipe.
- Boxe Thaï-Muay Thaï  
M. Bruno BRIAND nommé responsable de la Commission Boxe Thai-Muay Thai lors du Comité Directeur du 22 février 2014, propose comme responsable de l'arbitrage M. Frédéric Pereira et comme responsables des compétitions M. Eric Dufrenne (zone sud) et M. Eric Delabarre (zone nord).

La délibération est votée à l'unanimité.

### **3- Direction Technique Nationale**

Le DTN sera nommé courant août.

Durant l'absence du DTN par intérim Médéric Chapitoux, Laurent Bois assurera les dossiers en cours.

Le Président et le DTN nouvellement nommé rencontreront l'ensemble des CTL afin de définir leur rôle et leurs missions. Ceux-ci seront placés sous l'autorité du DTN pour mettre en œuvre dans les régions les directives techniques nationales.

#### **Formation**

Suite à la perte d'agrément de la Fédération Fighting Full Contact Kick Boxing et disciplines associées, les clubs souhaitant s'affilier à notre fédération devront au préalable, faire réactualiser les diplômes de leurs enseignants.

L'élu à la formation précise qu'en ce qui concerne les BMF, cinq dates de stages pour la réactualisation des diplômes seront programmées avant le 20 septembre 2014, conformément aux directives ministérielles.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **4- Changement de dénomination :**



Fédération Française de Sports de ontacts et D.A.

Le changement de dénomination est un engagement fédéral pris à la suite de l'intégration de la FFSCDA au CNOSF.

Deux possibilités ont été retenues :

Fédération Française de Kick-Boxing, Muay-thaï et DA

Fédération Française de Muay-thaï, Kick-boxing et DA

La délibération est votée à la majorité pour « Fédération Française de Kick-Boxing, Muay-thaï et DA ».

### **5- Procédure disciplinaire concernant Madame Sabine TESSIER :**

La Commission de Discipline doit être saisie pour statuer sur ce dossier.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **6- Fonctions au sein du CD**

Le Président propose d'envisager prochainement une modification des fonctions des membres du Bureau exécutif et du Comité Directeur.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **7- Relations Internationales**

Le Président rencontrera prochainement au stadium de Lumpini un représentant du Lumpini afin d'y organiser une rencontre France – Thaïlande avec 2 ou 3 combats ainsi qu'une rencontre présentant 5 combats « pro » et 5 combats amateurs (lieu à déterminer). Une formation de juges arbitres sera également proposée.

Ce projet sera financé en partie par la Fédération.

La délibération est votée à l'unanimité.

### **8- E.Boutique**

Le président revient sur la création d'une boutique en ligne.

Les articles suivants sont proposés:

Tenues, magazine, polos des arbitres.

Produits dérivés : vestes, casquettes, chemises, porte-clés (liste non exhaustive)

Le comité directeur approuve cette initiative et suggère dans la mesure du possible une mise en place au plus vite.

La délibération est votée à l'unanimité.

## VIE SPORTIVE

## **9 - Calendriers**

Les calendriers nationaux et internationaux ont été présentés.

Les présidents de ligue seront avertis, au préalable, afin de pouvoir communiquer localement.

La délibération est votée à l'unanimité.

## **10 - Compétitions nationales**

### **- Galas :**

Le président insiste sur le respect des procédures de galas. En cas de non-respect les autorisations ne seront pas accordées.

### **- Championnats de France :**

Un entraîneur de 'Equipe de France sera présent lors des Championnats de France pour évaluer les athlètes. Il devra au minimum être titulaire du DEJEPS, d'une VAE équivalente ou être en cours de formation, (sauf exception autorisée).

Son choix devra être confirmé par les responsables de commission et la DTN.

Seuls les champions de France ou vice-champions de France amateurs pourront participer aux stages de sélections.

### **- Réglementation des compétitions**

Laurent Bois, CTN, informe le Comité Directeur de la modification des groupes :

- Groupe n° 1 : Full Contact, Light Contact, K1 Rules et K1 Rules Light.
  - Groupe n°2 : Point Fighting, Low Kick, Kick Light et Musical Form
- Il précise que les groupes du Kick Boxing rassemblent les enfants et les adultes.

La Boxe Thaï-Muay Thaï organise des compétitions avec la possibilité d'un éventuel regroupement des enfants et des adultes.

Proposition de pouvoir boxer en PRO au-delà de 40 ans pour le Kick Boxing et 36 ans pour la Boxe Thaï-Muay Thaï. Le comité directeur s'accorde sur le fait que ce type de dérogation devra faire l'objet d'une demande écrite adressée à la fédération par le combattant au moins un mois avant la date de la compétition.

M. Guilhou soumet au comité directeur la possibilité d'effectuer des assauts pour les vétérans de plus de 50 ans.

M. Patrice Santéro souligne qu'au niveau du règlement médical, il n'y a pas de limite d'âge indiquée pour les vétérans.

Le Comité Directeur ne voit pas d'objection à repousser la limite d'âge à 55 ans.

### **- Chèques de caution**

Afin de pallier les nombreux forfaits non déclarés lors des compétitions, le groupe de travail propose la mise en place généralisée des chèques de caution.

M. Laurent Bois précise les modalités :

- Mise en place dès les premiers championnats de ligue
- 150 euros pour chaque boxeur plein contact

Le Comité Directeur s'accorde sur le fait que ces chèques de caution serviront uniquement pour d'éventuels dédommagements. Ces derniers se feront à hauteur des frais réels de déplacement et dans la limite maximum du montant de la caution.

- **Logiciel de gestion des compétitions**

Le président propose d'équiper les ligues avec le logiciel de gestion inscriptions/compétitions.

Cet outil permettra de faciliter les inscriptions, d'assurer une uniformité des données et ainsi une meilleure gestion et organisation des compétitions.

Le coût serait de 1000 euros par ligue. Une participation leur sera demandée.

La délibération est votée à l'unanimité.

**11- Compétitions internationales et Equipes de France**

Avant chaque compétition internationale, un stage de sélection sera mis en place afin d'identifier les titulaires et les remplaçants.

Validation du règlement des équipes de France présenté par M. Laurent BOIS.

Ce règlement sera soumis à d'éventuelles modifications suite à la venue du prochain DTN.

Un directeur des équipes de France sera mis en place et sera placé sous l'autorité fonctionnelle du DTN.

Il aura pour missions :

- Coordonner et diriger le secteur des équipes de France,
- Proposer des entraîneurs sélectionneurs,
- Elaborer le calendrier des stages de sélections,
- Nommer les entraîneurs sélectionneurs,
- Proposer la liste des athlètes sélectionnés,
- Etablir la liste des catégories d'âges et de poids dans chaque discipline,
- Elaborer un budget annuel de fonctionnement du secteur équipe de France,

Coupe du Monde francophone de Kick Boxing

Afin de promouvoir cette compétition, le président suggère de l'associer à l'organisation d'un de nos championnats de France.

La délibération est votée à l'unanimité.

**13- Questions diverses**

Nabil Mazari propose de revoir le mode électoral et donc de modifier les statuts.

La délibération est rejetée à l'unanimité.

Le comité directeur est clôturé à 15H30.